



## AVIS IMPORTANT

Mesures en faveur des personnes âgées, suite à l'annonce faite le vendredi 13 mars 2020, par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat fribourgeois et afin de lutter efficacement contre la propagation du virus et protéger la population.

### Pour les personnes âgées de 80 ans et plus

Le Conseil communal a décidé d'organiser des visites à domicile, chez les personnes âgées de 80 ans et plus, afin d'évaluer les besoins et de rechercher des solutions si nécessaire, en collaboration avec les familles, les voisins, les jeunes, afin d'éviter l'isolement pour les semaines à venir.

### Pour les personnes âgées de 65 à 79 ans

Vous pouvez appeler le bureau communal et demander l'aide dont vous avez besoin si nécessaire.

### Solidarité - Bénévolat

Merci de bien vouloir penser à vos voisins âgés qui ne doivent plus sortir. Vous pouvez leur demander s'ils ont besoin de quelques courses et les faire en même temps que les vôtres.

Le magasin du village est ouvert. Il peut vous livrer vos achats sur commande par téléphone au **026 660 27 37**.

Si vous avez du temps libre, vous pouvez annoncer vos disponibilités au bureau communal au **026 660 25 46** ou [commune@fetigny.ch](mailto:commune@fetigny.ch)

Annelise Joye, conseillère communale en charge de la santé, reste volontiers à disposition pour toute question au **079 718 45 73** ou [a.joye@fetigny.ch](mailto:a.joye@fetigny.ch)

Nous vous remercions sincèrement pour votre aide et votre solidarité pour les semaines à venir et restons à votre disposition pour tout renseignement qui pourrait vous être utile.

Le Conseil communal